



MAIRIE D'ORNEX

Département de l'Ain
République Française

D 2025 07 10 066

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

10 JUILLET 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 4 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juillet, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, M. GALLET, J. DAZIN, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, P. GUINOT, H. GRANGE, J. DIZERENS
Absents excusés	M. FOURNIER, D. GANNE, A. BOUSSER, G. MASRARI, M. CHALENDAR, Michèle GALLET
Absents	J-M. PALINIEWICZ, V. KRYK, C. TOWNSEND, M. LAPTEVA, A. NEUSSER
Procurations	M. FOURNIER à M-C. ROCH, D. GANNE à W. DELAVENNE, A. BOUSSER à S. MANFRINI, G. MASRARI à P. GUINOT, M. CHALENDAR à H. GRANGE, Michèle GALLET à M. GALLET
Assistaient	I. GOUDET, directrice générale des services, A.SANCHEZ, directeur général adjoint, J. BRUNET, assistante du Maire

7. Marchés publics – Déclaration d'infructuosité du marché de travaux d'aménagement paysager de la rue du Père Adam

Dans le cadre de l'opération des aménagements paysagers de la rue du Père Adam, une publicité de la consultation a été mise en ligne le 19 mai 2025 sur le site des Acheteurs publics de l'Ain et au BOAMP. Une seule offre a été reçue dans les délais impartis.

Le budget primitif 2025 prévoit des crédits budgétaires à hauteur 300 000€ pour cette opération et la seule offre reçue de la société VERDET PAYSAGE s'élève à 387 705,12 € TTC soit 29,24% au-dessus de la prévision budgétaire.

Sur avis de la commission MAPA réunie le 3 juillet 2025, l'offre de VERDET PAYSAGE est jugée inacceptable. En effet, une offre est inacceptable lorsque le prix excède les crédits budgétaires alloués au marché, déterminés et établis avant le lancement de la procédure.

Plusieurs sociétés se sont excusées de ne pas avoir remis d'offre étant donné un plan de charge trop important pour des travaux à l'automne 2025.

Il est proposé de relancer une nouvelle consultation dans l'été 2025 et de notifier le marché à l'automne 2025 pour des travaux programmés entre avril et octobre 2026. Une communication sera faite auprès des administrés sur ce nouveau calendrier d'exécution de travaux.

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **DÉCLARE** infructueux le marché de travaux d'aménagement paysager de la rue du Père Adam

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Fait à Ornex, le 11 juillet 2025

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 11 juillet 2025

Affiché le : 11 juillet 2025

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.